

## **AVIS PUBLIC**

### **À TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET**

**Changement exceptionnel du lieu de la séance ordinaire du conseil municipal du 4 mai 2026**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Michel Pelletier, directeur général greffier-trésorier de la Municipalité de L'Islet, que :

La séance ordinaire du conseil municipal prévue le lundi 4 mai 2026, à 19 h 30, se tiendra exceptionnellement à un autre endroit que le lieu habituel.

#### **Nouveau lieu de la séance du 4 mai 2026 :**

Salle municipale de Saint-Eugène  
79, rue Monseigneur-Bernier, L'Islet (Québec) G0R 1X0

Le présent avis est donné afin d'informer la population et de permettre au public d'assister à la séance.

DONNÉ À L'ISLET, ce 27 avril 2026



Michel Pelletier  
Directeur général greffier-trésorier

---

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Michel Pelletier, directeur général greffier-trésorier de la Municipalité de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis conformément à la loi ce 27 avril 2026.

En foi de quoi, je délivre ce certificat,



Michel Pelletier  
Directeur général greffier-trésorier